

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PICARDIE VERTE

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le **10 juillet**, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Feuquières, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DOR, Président.

*** Etaient présents :** ANCELIN O, BAGUET J.C, BAILLY D, BEURAIN Y, BELIARD A, BELLANGER E, BELLIARD B, BIRON M, BIZET F, BLATIER J.L, BOUCHART L, BOURGUIGNON M, BOUS W, BOUTELEUX A, BOUTELEUX P, BOUTON N, BOYENVAL G, CARON M, CAUX E, CAYRE M, CHAVONNET P, CHERON M, CIRIER S, COCU C, CORDIER F, COUTARD S, COZETTE Y, CRIGNON H, CUVELIER F, CUYER S, DANIEL C, DANIEL L, DECHERF S, DEFRANCE G, DEGRY A, DELETTRE Y, DES COURTILS P, DESSENDER L, DOUCHET F, DUBUS D, DUMONT J, DURAND J, ESTIENNE J.P, FERRY V, FOLASTRE F, FOUCARD G, FOUCAULT S, GAVELLE C, GENTY O, GILLES T, GODDYN D, GORENFLOS A, GORET G, GOUBIN N, GOURLAIN M.L, GUILBERT V, GUILLEMANT S, HAUDIQUERT E, HERNEQUE O, HOUBIGAND M, HOUBIGAND C, HOUEPE J, HUCLEUX J, INGLARD L, JAMAULT P, JUMEL R, KLAES C, LARCHER J, LAVERHNE P, LECUIR G, LEFEBVRE C, LEFEVRE J.P, LEGUAY A, LEVASSEUR A, LEVASSEUR T, LILIE J.M, LONCKE F, MAILLARD P, MASSON G, MERCIER J.C, MIREY L, ORTEGAT C, PARIS J, PAUCHET P, PETIGNY N, PICHARD H, PLE S, PREVOST P, PUISSANT M, RINGARD C, RONSEAUX B, SMESSAERT P, SOLEWYN A, STERIN GOISQUE A, SYS P, TOUTAIN M.L, TRANCART H, VAN OOTEGHEM P, VAN OVERBEKE S, VANDECAVEYE F, VASSEUR R, VERBEKE P, VERSHUERE P, VISSE M.

*** Pouvoirs :** M ADOUX J.J donne pouvoir à M VERBEKE P., M BRUMENT D donne pouvoir à M CAROUGE J, M DELANDE B., donne pouvoir à OVIEVE M., MME FERRAND N. donne pouvoir à M BOUS W., M GAQUEREL E. donne pouvoir à M GUILLEMANT S., M MAILLARD P. donne pouvoir à M PARIS J., M NOTTEBOOM G donne pouvoir à M ANCELIN O., M WIART A. donne pouvoir à MME BEAUBECQ C.

Date de convocation :	6 juillet 2020	Nombre de délégués en exercice :	113
Date d'affichage :	6 juillet 2020	Nombre de délégués présents :	104
		Nombre de pouvoirs :	8
		Nombre de votants	112

OUVERTURE DE SEANCE

- ❖ Désignation de deux secrétaires de séance :
Pour la réunion de ce jour, est désigné :M. Christophe RINGARD
..... M. Sylvain CUYER

PREAMBULE

Monsieur Dor: Je remercie le maire de Feuquières, Monsieur Jean-Pierre Étienne, pour la salle qu'il a mis à notre disposition, et aménagée bien sûr dans le respect des règles qu'il convient d'adopter en cette période de crise sanitaire afin de se protéger les uns et les autres. Notre territoire pendant cette crise sanitaire n'a pas été très affecté comparativement à d'autres territoires et c'est tant mieux. J'ai une pensée pour celles et ceux qui ont été souffrants, ils ont traversé des périodes d'angoisse importante. Permettez-moi également avant toute chose de vous féliciter tous ici présents ce soir pour votre élection dans la plupart des cas de réélection et une bienvenue aux nouveaux élus qui assistent pour la première fois aux travaux de notre noble assemblée. Avant de commencer, je souhaiterais simplement m'assurer que vous avez tous remarqué que la salle était disposée avec des chaises de couleurs différentes et il est bien évident que les chaises les plus sombres accueilleront les conseillers communautaires titulaires. Cette organisation est ainsi faite afin d'éviter les bugs informatiques, il ne faut pas que vous soyez trop éloignés de la platine que nous avons placée, ici, au centre de cette assemblée. Des dispositions, liées à la loi Engagement et Proximité, qui nous oblige à certains protocoles alors je vais procéder à la lecture de la liste des conseils municipaux qui sont fléchés effectivement comme titulaires et suppléants siégeant dans cette assemblée. Je remercie également Monsieur Gérard Goret, Maire de Fontaine-Lavaganne, qui a accepté de présider cette assemblée.

C'est toujours un moment d'émotion et je vais vous adresser ce petit discours, le plus efficace possible, qui constituera ma dernière prise de parole, comme Président de la Communauté de Commune de la Picardie Verte ! je termine soulagé et content de cette période de 6 années à la tête de notre belle institution, et en même temps je suis partagé comme vous le verrez ensuite...

Soulagé et content car la CCPV, cinquième EPCI des Hauts-de-France tient sa place, et a « tout d'une grande » : une administration dévouée, compétente, disponible et « à sa place » : elle ne commande pas à la CCPV, mais, elle est bien commandée !

Des élus de la gouvernance, à la compétence reconnue devant la complexité des tâches.

Des élus communaux, attachés à des valeurs de notre territoire de ruralité vivante, et qui je l'espère, dans leur dimension communautaire seront encore plus présents dans la vie de notre EPCI, à l'heure où les taux de renouvellement sont les suivants :

Sur les 183 conseillers communautaires, titulaires et suppléants, près de 50% de renouvellement (48,08%),

Sur les 113 titulaires, 31 nouveaux élus soit près de 28% de renouvellement (27,43%) ...à l'heure où quantité et qualité doivent s'allier pour développer et sublimer notre Communauté de Communes !

Soit aussi 19 nouveaux maires sur 88 (21.59%).

L'heure du bilan de ma Présidence à la tête de notre EPCI commun est venue, et avec elle l'heure des comptes et je ne l'éviterai pas, j'ai décidé également de ne pas être fléché dans ma commune comme conseiller communautaire, afin de ne pas aboutir à ce positionnement délicat qu'un ancien Président siège au sein d'une Assemblée (notamment à l'heure où le renouvellement des conseils municipaux a été somme toute significatif) qu'il a présidée antérieurement avec, de fait, une liberté de parole contrainte...ce qui ne m'empêchera pas d'être un observateur avisé des activités de la CCPV, comme maire d'Abancourt.

Des règlements de compte, j'en ai connu quelques-uns durant cette mandature, exprimés ouvertement, ou non d'ailleurs. Mais, il me semble que je suis assez bien placé, ou en tout cas aussi bien placé que certains, voire mieux placé que d'autres, pour évoquer l'avenir de notre Communauté de Communes, et ce, après 6 années de Présidence, 7 années comme membre du Bureau Communautaire, et « 12 » années de mandat comme Maire d'Abancourt, avec une présence au conseil municipal depuis 2001.

Mais, avant de le faire, il m'appartient de remercier chaleureusement mes huit Vice-Présidents dont la seule femme de notre équipe de gouvernance, Fabienne Cuvelier – et les sept hommes : Pascal Verbeke, Guy Masson, Lionel Bouchart, Dominique Durand, Jean-Pierre Estienne, Patrick Périmony et Joël Bernardin, - pour l'ensemble du travail fourni par chacun, avec souvent : abnégation, disponibilité et compétences.

Je n'oublierai pas non plus le rôle de notre Directeur Général des Services, Philippe Adde, Haut Fonctionnaire Territorial dont les compétences, la disponibilité et le sens de la Fonction sont reconnues de Tous, et sachant que le binôme Président(e)-DGS se doit d'être bien huilé, en confiance.

Je n'oublierai pas enfin, l'ensemble des personnels communautaires : directeur thématique, chefs de services et de bureaux, sans oublier les autres responsables, et bien évidemment l'ensemble des agents, dont les aptitudes de serviteurs de service public « au service du public » m'ont globalement ravi positivement... Un grand merci à Toutes et à Tous, avec une pensée particulière et émue pour Celles et Ceux de nos amis, - tant élus, que fonctionnaires - qui nous ont quittés tragiquement au cours de ce mandat.

Ceci étant dit, il m'appartient, non pas pour ma place dans l'histoire de notre EPCI, mais bien pour le futur ou la futur(e) Président(e), et les nouveaux élus communautaires, de dresser un bilan sans concessions de notre fonctionnement global, avec les relations entre communes et CCPV, voire les relations entre élus communautaires et les élus de la Gouvernance.

Pendant cette mandature, la sérénité n'a pas assez habité nos relations communes, même si les débats en séances du Conseil Communautaire ont présenté le plus généralement, un caractère posé, ne cédant que peu de fois à l'agitation houleuse. J'ai regretté, toutefois les difficultés liées à l'expression assumée et portée en séance de certaines questions.

J'attire aussi l'attention de mon successeur et de nos successeurs sur la réelle difficulté durant cette mandature, à satisfaire l'obligation du quorum à 59 (pour 115 délégués)... Pour cette mandature avec 113 conseillers – que certains contestent encore d'ailleurs – le quorum sera porté à 57.

Notre institution communautaire mérite cette présence assidue, car la fonction de Conseiller Communautaire est honorable et permet, qui plus est, « d'augmenter » le rôle des maires ou de leurs représentants et de valoriser nos communes...

Effectivement, ce que les maires n'ont pas plus en termes de compétences, et qu'ils se plaignaient souvent de ne plus avoir, certes la CCPV l'assume le plus souvent, mais pour la vie du territoire et de nos communes ! ... donc, il n'y a pas débat pour moi, le « maire augmenté » l'est indubitablement par son rôle de Conseiller Communautaire, chaque conseiller communautaire étant d'ailleurs membre, de commissions thématiques... la CCPV mérite la participation de Tous, même pour exprimer des désaccords ! C'est comme cela que nous avancerons pour le bien du Territoire et de nos communes, de nos habitants et en élargissant chacun nos horizons : nous voulons tous « tirer » nos communes vers le haut, tirons également la CCPV vers le haut, du fait de la force et de l'importance des compétences qu'elle assume pour tous ; avec une administration disponible, compétente et reconnue également par les différents partenaires : tout cela constitue des « plus », et non pas des « moins » ... Sachant que la CCPV est une entité collective et consentie ! Et je ne vois pas en dehors d'elle qui pourrait assumer seule les compétences de la CCPV, sans que cela se fasse au détriment du territoire et de ses habitants ?

Il s'est produit en 2014 un basculement important généré par la loi NOTRE, où notre EPCI est passé d'une communauté de services à une communauté de projets, posant désormais l'EPCI comme non seulement l'expression souhaitée des communes, tout en évoluant de plus en plus vers un statut de collectivité « augmenté et représentative ». Il m'est revenu aux oreilles par ailleurs ce reproche, plus

ou moins exprimé ouvertement, que le Conseil Communautaire ne permettait pas des débats sur le fond, tant tout était décidé à l'avance ?

Or, lors d'un Conseil Communautaire, la gouvernance vous soumet des rapports pour que vous en décidiez, avec la possibilité de faire ajourner les dits rapports... donc la critique semble obsolète... Certes les travaux des commissions nécessiteraient une présence plus assidue... Quant au Bureau Communautaire, il reste un organe de réactivité et de proximité (avec la commission- reine du Budget), et les questions- retours sur le territoire à destination des membres du Bureau sont possibles, tant ils restent à la disposition de tous pour des explications, complémentaires à l'équipe de gouvernance.

La question est simple : quel est le problème entre l'EPCI et ses communes-membres ?

(1) Est-ce juste un problème conjoncturel de représentativité (« on aime ou on n'aime pas un tel ? »...) ou est-ce que le mal est plus profond plus structurel ? Ce qui serait plus problématique.

(2)... voire une conjugaison des deux ?

L'EPCI est un lieu de partage, mais s'il faut adapter ses compétences, faisons-le une bonne fois pour toutes, au lieu de lui faire des sempiternels procès «...on lui a donné trop de pouvoirs » et qu'il conviendrait d'en revenir aux services originels... ; mais quels services ? : Piscines, OM, sécurité incendie, Petite Enfance ...

Quant à la représentativité, il y a eu 6 ans en arrière, la même procédure démocratique qu'aujourd'hui, et l'équipe de gouvernance a été installée sous les regards de Tous... Des erreurs, nous en avons certainement commises, mais qui n'en fait pas ? Et à l'heure où je ne pourrais éventuellement pas empêcher certains membres de mon équipe de gouvernance de solliciter vos suffrages avec une adhésion à notre action commune et à leurs actions thématiques particulières en lien avec un passé récent (et partagées collectivement) pour re-créer une nouvelle gouvernance, il conviendra bien que vous preniez position le plus unanimement possible, -en pleine objectivité et confidentialité-: c'est le principe de l'élection interne, et également du vote électronique en mode « secret ».

Quoi qu'il en soit, je suis partisan d'une représentation éclairée et sereine des communes au sein de l'EPCI soit un enjeu fort à la hauteur du 5ème EPCI de la Région Hauts-de-France en nombre de communes, à la hauteur également de notre territoire de « ruralité vivante », à la hauteur évidemment de nos 88 communes et de nos habitants... Nous serons plus forts à l'extérieur et nous compterons plus, si nous le sommes déjà à l'intérieur !

Je pense, au moment de passer le témoin à mon successeur, que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice de notre belle intercommunalité à travers également les projets communs qui nous rassemblent en excluant les attitudes de divisions.

Une bonne continuation à Vous Toutes et Tous !.

Election du Président

L'assemblée est présidée par Monsieur Gérard GORET, doyen de l'assemblée.

Monsieur Goret : *Je souhaitais faire un discours d'accueil mais cela ne sera plus nécessaire suite au discours de Monsieur le Président.*

Madame Cuvelier : *Merci Monsieur Goret, je pense qu'en moins de 5 minutes je dois avoir fait le tour de mon propos. Bonsoir à tous, mesdames et messieurs les élus, si je me trouve à cette tribune ici, ce soir, c'est pour vous annoncer ma candidature à la présidence de la Communauté de Communes de la Picardie Verte. Je suis âgée de 47 ans, je suis mère de famille et maire de Gaudechart. Côté famille, nos trois enfants ont déjà quitté le nid depuis quelques temps me libérant ainsi d'un certain nombre de contraintes quotidiennes ; maire de Gaudechart, c'est un village que vous connaissez peut-être dans l'ancien secteur de Marseille-en-Beauvaisis d'à peine 400 habitants et j'en suis maire depuis*

2009, je viens de quitter mes fonctions de directrice d'école après plus de 20 ans. En septembre, j'exercerai la fonction d'enseignante remplaçante me permettant de m'investir davantage dans les affaires publiques. Depuis 6 ans, j'ai été vice-présidente à la CCPV en charge des Affaires sociales et de la Petite Enfance, je me suis investie dans cette mission, je me suis également fortement intéressée au travail de mes collègues vice-présidents, en tout cas autant que je l'ai pu afin de comprendre les rouages de notre intercommunalité. Si je suis, ce soir, candidate à la présidence, ce n'est donc pas une décision prise à la légère mais bien mûrement réfléchi avec le soutien de mon conjoint. Depuis le début de la semaine j'ai fait le tour des quatre amicales de maires des anciens cantons de notre territoire et je remercie ce soir les présidents de m'avoir reçue. J'ai ainsi pu, un instant, prendre la température des différents secteurs, si parfois, j'ai ressenti chez nos collègues de la fièvre, j'ai aussi perçu des attentes, des espoirs, de l'intérêt, du mécontentement ou des agacements mais jamais d'indifférence, c'est ce qui compte le plus à mes yeux, rien n'est pire que l'indifférence dans les motivations qui m'anime. Ce souhait de renforcer l'indispensable sentiment d'appartenance à notre intercommunalité, elle est et doit demeurer un outil au service de vos communes qu'elle soit des bourgs principaux, des bourgs secondaires, de petites ou de grandes communes, nous devons être fier de cet outil et le développer, nous ne devons plus dire « vous » à la CCPV, mais « nous » CCPV . Dans la continuité du travail entrepris, depuis la création de notre intercommunalité, je souhaiterais maintenir et renforcer les liens qui nous unissent au département de l'Oise, à la région des Hauts-de-France, à l'Etat et à nos différents partenaires. J'en profite pour saluer la présence des élus de ces différentes instances sans qui nous ne pouvons pas exister, c'est ensemble que nous pouvons poursuivre les actions engagées, développer nos projets pour que nous puissions écrire un nouveau chapitre dans le beau livre vert de notre Picardie Verte avec nos agents communautaires. Je ne ferai pas ici de promesses exubérantes qu'il ne me serait pas possible de tenir, des actions entamées sont à boucler, je pense notamment à notre Plan d'Urbanisme Intercommunal, des projets sont en cours... nos actions en faveur d'un développement durable, du développement de la culture et du tourisme, du Contrat Local de Santé, le travail sur la petite enfance etc... j'en passe pour ne pas vous faire un inventaire à la Prévert. Plus que jamais cette année, notamment, la situation économique est à examiner de près, nos équipements communautaires sont à maintenir en bon état de marche et la gestion des déchets doit mériter toute notre attention. Ces tâches ne manqueront pas, j'en ai conscience, une équipe de gouvernance doit s'engager à y travailler et je vous propose ce soir ma candidature pour mener à bien cette équipe. Je vous remercie.

Monsieur Goret : Une petite question monsieur le Président comme j'étais président de séance là pendant 5 minutes, est-ce que je peux me considérer avoir été président de la Communauté de Communes pendant 5 minutes ?

(Après le scrutin)

Madame Cuvelier : Merci Jean-Louis, mesdames et messieurs les élus, je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous venez de me témoigner, certes vous n'avez pas eu le choix parmi plusieurs candidats, je le regrette comme certains d'entre vous sans doute, mais je prends comme une marque de confiance les résultats du vote que vous venez d'exprimer. Avant de poursuivre je souhaiterais à ce moment précis saluer le président Jean Louis Dor sortant qui m'aura permis d'arriver jusqu'ici, merci pour tout le travail que tu as pu mené au cours de ces 6 dernières années en tant que président mais également précédemment en tant que conseiller communautaire, membre du bureau, tu as mené tambour battant sans compter ton temps et je pense que le meilleur témoin en est ton épouse... un travail important au service de notre Picardie Verte, je t'en remercie et j'espère pouvoir poursuivre efficacement les actions engagées. Je salue également ce soir, Hubert Trancart, et j'ai une pensée évidemment pour le premier président qui nous a quitté, il y a quelques mois, monsieur Gérard Maillard. Comme tu le disais il y a encore quelques jours, Jean-Louis, l'histoire de la CCPV n'est pas une succession de pages qui se tournent ou se détruisent mais bien un livre dans lequel nous écrivons tous nos chapitres les uns à la suite des autres.

Est seule candidate : Madame Fabienne CUVELIER

Majorité absolue : 53
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 103

A obtenu : Madame Fabienne CUVELIER : 82 voix
(21 bulletins blancs)

Madame Fabienne CUVELIER, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclarée élue Présidente de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, et est acclamée en conséquence.

Détermination du nombre de Vice-Présidents

***Madame Cuvelier :** Nous allons maintenant élire les membres de l'équipe des vice-présidents qui avec moi œuvrerons pour notre communauté de communes, j'ai déjà réfléchi à une manière de travailler ainsi je vais vous proposer les noms de ses collaborateurs : pour la gestion des Déchets, Eau et Assainissement, Guy Masson, pour l'Aménagement du Territoire, l'Urbanisme et la Mobilité, Jean-Pierre Estienne, pour le Développement Durable et la Communication, Franck Cordier, pour la Culture et le Tourisme, Pascal Verbeke, pour les Infrastructures Communautaires, William Bous, pour les Affaires Sociales et la Petite Enfance, Laurent Daniel, pour l'Économie et les Finances, Philippe Smessaert. Si vous avez compté, vous avez pu constater que je propose que sept postes et non huit. Je pense possible de répartir autour de ces sept vice-présidents, l'ensemble des compétences et projets à mener à bien, cela me paraît tenable par l'évolution des thématiques et il m'a paru important en ces temps difficiles pour tous que la Communauté de Communes propose un geste économique. Je vous remercie par avance pour la confiance donc vous ferez preuve envers mes propositions.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire s'est exprimé par 112 votants soit :
- nombre de Vice-Présidents à 7 : 108 voix
- Nombre de Vice-Présidents à 8 : 4 voix

FIXE

- **Le nombre de Vice-Présidences à hauteur de : 7 Vice-Présidents.**

Election du 1^{er} Vice-Président

***Monsieur Masson :** Bonjour à tous, je suis agriculteur, maire de la commune de Beaudéduit, je suis président du centre social de Grandvilliers/ Formerie, j'ai été jusqu'à aujourd'hui vice-président en charge des déchets à la communauté de communes et je suis encore jusqu'en septembre vice-président de Trinoval (syndicat traitement de nos déchets ménagers, de l'enfouissement et du tri). Je suis candidat à la vice-présidente en charge de la gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, je connais bien le dossier, cela fait deux mandats que vous me faites confiance au niveau de cette thématique. Merci à tous.*

Est seul candidat : Monsieur Guy MASSON

Majorité absolue : 56
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 109

A obtenu : Monsieur Guy MASSON : 96 voix
(13 bulletins blancs)

Monsieur Guy MASSON, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (commission Gestion des déchets, Eau et Assainissement) .

Election du 2^{ème} Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre Estienne : Mesdames et messieurs les élus, je suis maire de Feuquières depuis janvier 2010, membre de la Communauté de Communes depuis la même date, et vice-président depuis 2014 en charge de la l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Je suis retraité, j'étais militaire active avec un parcours atypique car j'ai fait un tiers en opérationnel de commandement, un tiers d'état-major et un tiers en communication. Je n'avais pas forcément prévu de renouveler mon mandat à la Communauté de commune mais Fabienne Cuvelier qui à mon sens avait toutes les qualités pour faire une excellente présidente. Dans mes attributions, il y avait en particulier le Plui-h, j'avais eu mandat du précédent président pour mener à bien celui jusqu'à la fin de la mandature. Mais malheureusement, cela n'a pas été possible car plus le projet avançait plus il y avait un besoin d'explications, besoin de convaincre les communes. Il y a eu énormément de concertations, je crois qu'il va falloir encore continuer. L'expérience que j'ai, je la mets au service de Fabienne concernant ce Plui-h pour le mener à bien ainsi que la thématique « Mobilités », pourquoi la mobilité ?, parce que dans un premier temps cela concerne l'aménagement du territoire et ensuite il a un enjeu particulièrement important pour notre communauté de communes puisque il y a de vrais problèmes de mobilités pour les habitants (aller travailler, aller faire les courses...). C'est pourquoi, je sollicite votre suffrage pour pouvoir continuer à mener à bien ma tâche, merci à tous.

Est seul candidat : Monsieur Jean-Pierre ESTIENNE

Majorité absolue : 53
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 104

A obtenu : Monsieur Jean-Pierre ESTIENNE : 68 voix
(36 bulletins blancs)

Monsieur Jean-Pierre ESTIENNE, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (commission Aménagement du territoire, urbanisme et mobilités) .

Election du 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Franck Cordier : Bonsoir à tous, merci madame la Présidente, toutes mes félicitations. Alors, je souhaiterais développer mon propos autour de deux points essentiels. Je vais essayer d'être succinct tout de même. Franck Cordier, 55 ans, marié, 4 enfants, j'habite Briot depuis très longtemps, j'ai suivi un parcours universitaire à dominante scientifique, je suis aujourd'hui encadrant à l'Education Nationale depuis plus d'une quinzaine d'années maintenant. Je commence mon troisième mandat de maire sur la commune de Briot ce qui m'a permis de développer un certain nombre de compétences que je souhaite mobiliser dans cette thématique. Celle-ci est divisée autour de deux sujets bien distincts : le développement durable et la communication. Concernant le premier sujet, le développement durable, je souhaiterais faire de cet outil, qui permettra aux élus du territoire, de conduire vos actions, vos projets, afin d'être au service des stratégies que vous souhaiteriez mettre en place. Pour la communication, sujet extrêmement important, nous avons information et échange. J'ai cru entendre dans les propos de madame la Présidente quelques points importants sur ce sujet. La communication, les échanges, l'idée est de créer un outil de cette communication pour favoriser l'unicité de notre territoire. Celle-ci passe, à mon sens, par une communication verticale avec un certain nombre d'outils, que nous aurons sûrement l'occasion, si vous me le permettez, de revisiter lors de cette mandature, et la communication horizontale est celle que notre Communauté de Communes doit entretenir avec chaque acteurs de chaque communes de notre territoire. Ceux sont les enjeux qui pourront nous animer durant cette mandature. Je vous propose ma candidature pour accompagner le travail de madame la Présidente et être au service de vos collectivités. Merci à tous.

Est seul candidat : Monsieur Franck CORDIER

Majorité absolue : 55
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 108

A obtenu : Monsieur Franck CORDIER : 69 voix
(39 bulletins blancs).

Monsieur Franck CORDIER, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (commission Développement Durable et Communication) .

Election du 4^{ème} Vice-Président

Monsieur Pascal Verbeke : Félicitation ma chère Fabienne, la CCPV innove très souvent et là encore ce soir, elle innove en plaçant une femme à la tête de la collectivité. Maire d'Hétomesnil depuis 2008, agriculteur et entrepreneur de travaux publics, une famille recomposée de 4 enfants et des petits-enfants. J'étais en charge de la Culture et du Tourisme (et la communication) durant ce dernier mandat, c'était une expérience très intéressante avec des services qui ont œuvrés à mes côtés. On a fait un travail important dans la continuité des précédentes mandatures, je salue le travail de madame Béatrice Belliard. La CCPV est fortement reconnue à l'extérieure de son territoire par toutes les actions, qu'elle a pu mener, facteurs de développement pour nous tous. Chacun de nous a fait sa part de travail, nous les maires, les conseillers municipaux, nous œuvrons au quotidien pour

maintenir un lien social dans nos communes et moi ce qui m'importe c'est de pouvoir conforter tout ce travail avec des actions culturelles. Vous savez comme moi, que d'investir dans l'Humain est aussi très important, c'est investir en l'avenir de son territoire. Nous avons réussi à contractualiser avec l'Etat « un Contrat Culture Ruralité » qui aujourd'hui trouve son expansion et son intérêt sur notre territoire. D'autres actions, qui ont un lien plus étroit avec les communes, sont notamment l'appui à la diffusion, relais d'information par le biais des bibliothèques municipales. Il faut approfondir ce travail pistes notamment sur des publics « fragiles » et éloignés et qu'il faut essayer d'intéresser. On a remarqué qu'il existe des actions à porter ensemble pour qu'elles aient plus de poids et de retentissement. En ce qui concerne le Tourisme, on a passé cette mandature à le développer et là je salue les amis de Gerberoy, parce que il faut savoir, que Gerberoy, c'est la « Tour Eiffel » du Grand Beauvaisis. Les faits marquants de cette thématique sont l'installation de l'office de tourisme, l'aire de retournement à Gerberoy, l'aménagement une aire de camping-car à Songeons et puis récemment l'inauguration du parcours patrimoine Lachapelle-sous-Gerberoy, Songeons, Gerberoy. Si je m'engage là dans cette nouvelle mandature en tant que vice-président, vous l'avez compris, c'est parce que je suis d'abord passionné par mon territoire, je suis natif de Fontaine-Lavaganne donc un pur produit de la Picardie Verte. Si nous voulons être plus forts en termes de structuration de nos communes, il faut que cela passe par l'intercommunalité, nous n'avons pas le choix. Je sollicite votre suffrage et j'espère que vous m'accorderez votre confiance, merci de votre écoute.

Est seul candidat : Monsieur Pascal VERBEKE

Majorité absolue : 54
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 105

A obtenu : Monsieur Pascal VERBEKE : 89 voix
(16 bulletins blancs)

Monsieur Pascal VERBEKE, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (commission Culture et Tourisme).

Election du 5^{ème} Vice-Président

Monsieur William Bous : *J'ai été élu en 1989 comme conseiller municipal et depuis 2001, je suis maire de Formerie. Je suis un des plus anciens délégués communautaires puisque je suis ici depuis la création. Dans ma vie privée, j'ai démarré comme dessinateur et j'ai terminé chef d'entreprise. Je souhaite apporter à la Communauté de Communes mon expérience professionnelle. Celle-ci me permet aujourd'hui de voir le bâtiment de manière générale. Je souhaite mettre à profit mes compétences au service de la collectivité tout en sachant que cela ne sera pas une tâche facile au vu du nombre de bâtiments communautaires et aux contraintes budgétaires. Je pense qu'il faut réduire les investissements de façon à améliorer le budget. Je vais m'y attacher et je remercie Fabienne de m'avoir sollicité, merci à tous.*

Est seul candidat : Monsieur William BOUS

Majorité absolue : 56
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 109

A obtenu : Monsieur William BOUS : 98 voix
(11 bulletins blancs).

Monsieur William BOUS ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (commission Infrastructures communautaires).

Election du 6^{ème} Vice-Président

Monsieur Laurent Daniel : *Toutes mes félicitations à madame la Présidente. Laurent Daniel, je suis maire d'Hanvoile, j'ai 54 ans, artisan, marié, 2 enfants et je suis un papy gâteau comme beaucoup d'entre vous dans cette salle. Durant la mandature précédente, j'étais déjà membre du bureau, je pense avoir participé activement dans diverses commissions dont celle de la commission sociale. Dans cette commission, je pense avoir travaillé correctement durant cette mandature, c'est pour cela que j'ai proposé mes services à Fabienne, je la remercie de m'avoir accepté. Je souhaite remettre l'ensemble des élus au cœur de la Communauté de Communes. Je ne ferai pas de promesses : la seule, c'est de m'investir à fond comme je l'ai toujours fait. Merci à tous.*

Est seul candidat : Monsieur Laurent DANIEL

Majorité absolue : 55
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 107

A obtenu : Monsieur Laurent DANIEL : 87 voix
(20 bulletins blancs).

Monsieur Laurent DANIEL ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (commission Affaires Sociales et Petite Enfance) .

Election du 7^{ème} Vice-Président

Monsieur Lionel Bouchart : *Bonsoir à toutes et à tous c'était un peu monotone jusque-là il y aura deux candidats pour la dernière commission ! Lionel Bouchart, maire de Sarnois depuis 2008 après deux mandats d'adjoint, vice-président sortant chargé de la thématique « Economie et Finances ». Les finances et le budget c'est le fil rouge des collectivités quelle qu'elle soit. Je ne vais pas vous faire un*

bilan de mandat mais simplement insistée sur quelques points marquants de cette mandature que j'ai assuré avec beaucoup de satisfaction avec l'aide notamment, de nos collaboratrices je vais les citer publiquement et les remercier Vanessa Leroy (finances) et Mylène Villeminot (économie). Le challenge de la communauté, il y a une dizaine d'années, était de ramener ses finances dans des rails beaucoup plus acceptables. Nous sommes revenus maintenant à une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement depuis 2008-2009 et notamment ces 2 dernières années 2018 et 2019 plus particulièrement significative avec une fiscalité stable. Cela nous a permis de réaliser le plus gros investissement jamais réalisé par cette intercommunalité depuis sa naissance c'est-à-dire le financement du très haut débit sur le territoire (6 millions d'euros). Nous n'aurions pas pu réaliser cet investissement sans votre participation à tous, ici, présente avec la mobilisation du fond FPIC. Je vais simplement vous citer les derniers faits marquants des réalisations sur notre territoire : l'installation de l'antenne de la Maison d'Emploi de la Formation de Beauvais, « la cité des métiers » dans la zone d'activité de Grandvilliers, que nous avons mis à leur disposition. Au sein celle-ci, nous avons pu installer un pôle numérique avec un espace de co-working qui va démarrer dans les prochaines semaines. Sur ce pôle numérique, il se greffe tout un dispositif d'animation que nous avons proposé sur l'ensemble du territoire. Actuellement, nous avons entre 600 et 700 inscriptions pour des séances d'initiation à l'outil numérique qui démarreront prochainement. L'ouverture de l'épicerie solidaire qui est actuellement à Formerie, déménagera dans notre zone d'activité communautaire à Feuquières dans un bâtiment que nous avons acheté et transformé. D'autres actions économiques se sont développées : le soutien aux entreprises, le soutien aux communes pour les marchés publics, le suivi de l'activité de la Recyclerie qui répond à toutes nos attentes même si à l'origine il n'y avait pas unanimité pour l'acquisition de ses locaux. Je souhaite poursuivre cette thématique dans les années qui viennent et je vous remercie par avance de votre confiance.

Monsieur Philippe Smessaert : *Bonsoir à tous Philippe Smessaert, maire de la commune de Pisseleu-aux-Bois depuis 2001, je suis agriculteur et chef d'entreprise, je suis au bureau de la Communauté de Communes depuis 6 ans et souhaite rejoindre l'équipe. Pour ma part, je n'ai pas de bilan à faire, je souhaite juste m'investir. Pour la partie, économie, il y a un gros soutien à apporter aux entreprises avec ce que l'on vit en ce moment. J'y travaillerai avec de la volonté, du courage et de la disponibilité pour réussir cette tâche, merci.*

Sont candidats : Monsieur Philippe SMESSAERT
 Monsieur Lionel BOUCHART

Majorité absolue : 56
Nombre de votants : 112
Suffrages Exprimés : 109

A obtenu : Monsieur Philippe SMESSAERT : 58 voix
 Monsieur Lionel BOUCHART : 41 voix
 (10 bulletins blancs).

Monsieur Philippe SMESSAERT, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (commission Economie et Finances (recherches de subventions)).

Election du 1^{er} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Philippe VAN OOTEGHEM

Majorité absolue : 54
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 106

A obtenu : Monsieur Philippe VAN OOTEGHEM : 95 voix
(11 bulletins blancs)

Monsieur Philippe VAN OOTEGHEM, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 1^{er} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 2^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Jean-Claude BAGUET

Majorité absolue : 56
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 109

A obtenu : Monsieur Jean-Claude BAGUET : 101 voix
(8 bulletins blancs).

Monsieur Jean-Claude BAGUET, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 2^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 3^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Eric BELLANGER

Majorité absolue : 52
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 102

A obtenu : Monsieur Eric BELLANGER : 88 voix
(14 bulletins blancs).

Monsieur Eric BELLANGER, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 3^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 4^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seule candidate : Madame Catherine DANIEL

Majorité absolue : 54
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 105

A obtenu : Madame Catherine DANIEL : 95 voix
(10 bulletins blancs).

Madame Catherine DANIEL, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclarée élu 4^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 5^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Joël HUCLEUX

Majorité absolue : 56
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 110

A obtenu : Monsieur Joël HUCLEUX : 97 voix
(13 bulletins blancs).

Monsieur Joël HUCLEUX, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 5^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 6^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seule candidate : Madame Sophie FOUCAULT

Majorité absolue : 55
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 108

A obtenu : Madame Sophie FOUCAULT : 87 voix
(21 bulletins blancs).

Madame Sophie FOUCAULT, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclarée élu 6^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 7^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Roger JUMEL

Majorité absolue : 54
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 106

A obtenu : Monsieur Roger JUMEL : 73 voix
(33 bulletins blancs).

Monsieur Roger JUMEL, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 7^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 8^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Gilles BOYENVAL

Majorité absolue : 55

Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 108

A obtenu : Monsieur Gilles BOYENVAL : 91 voix
(17 bulletins blancs).

Monsieur Gilles BOYENVAL, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 8^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 9^{me} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seule candidate : Madame Sylvie COUTARD

Majorité absolue : 54
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 106

A obtenu : Madame Sylvie COUTARD : 77 voix
(29 bulletins blancs).

Madame Sylvie COUTARD, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclarée élu 9^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 10^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Christian GAVELLE

Majorité absolue : 56
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 110

A obtenu : Monsieur Christian GAVELLE : 95 voix
(15 bulletins blancs).

Monsieur Christian GAVELLE, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 10^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 11^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seule candidate : Madame Sylviane DECHERF

Majorité absolue : 55
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 108

A obtenu : Madame Sylviane DECHERF : 80 voix
(28 bulletins blancs).

Madame Sylviane DECHERF, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclarée élu 11^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 12^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Nicolas GOUBIN

Majorité absolue : 55
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 107

A obtenu : Monsieur Nicolas GOUBIN : 86 voix
(21 bulletins blancs).

Monsieur Nicolas GOUBIN, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 12^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 13^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seul candidat : Monsieur Pascal BOUTELEUX

Majorité absolue : 54

Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 105

A obtenu : Monsieur Pascal BOUTELEUX : 83 voix
(22 bulletins blancs).

Monsieur Pascal BOUTELEUX, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclaré élu 13^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Election du 14^{ème} Membre du BUREAU COMMUNAUTAIRE

Pas de remarques particulières.

Est seule candidate : Madame Béatrice BELLIARD

Majorité absolue : 55
Nombre de votants : 111
Suffrages Exprimés : 108

A obtenu : Madame Béatrice BELLIARD : 81 voix
(27 bulletins blancs)

Madame Béatrice BELLIARD, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour, est déclarée élu 14^{ème} membre du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Pas de remarques particulières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents

Approuve :

- la composition de la Commission d'Appel d'Offres – CAO - (le Président étaient intégré d'office comme titulaire) comme suit :

Titulaires :

1. Madame Fabienne CUVELIER
2. Monsieur Alain WIART
3. Monsieur William BOUS

4. Monsieur Philippe VAN OOTEGHEM
5. Madame Sylvie COUTARD

Suppléants :

1. Monsieur Joël HUCLEUX
2. Madame Marguerite BIRON
3. Monsieur André SOLEWYN
4. Monsieur Alain DEGRY
5. Monsieur Laurent DANIEL

Constitution d'une commission consultative MAPA

Pas de remarques particulières.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents,

Approuve :

- le rôle et le fonctionnement de la Commission Consultative des MAPA,
- la composition de la Commission Consultative des MAPA telle que définie ci-avant et constituée des élus membres titulaires et suppléants suivants :

Titulaires :

1. Monsieur Alain WIART
2. Monsieur William BOUS
3. Madame Sylvie COUTARD
4. Madame Fabienne CUVELIER

Suppléants :

1. Madame Marguerite BIRON
2. Monsieur Joël HUCLEUX
3. Monsieur Jacques LARCHER

Désignation des représentants qui siégeront au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bresle (SMAB).

Pas de remarques particulières.

Monsieur le Président sollicite le Conseil Communautaire afin de l'autoriser à désigner les 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants qui siégeront au comité du SMAB dans le respect des statuts syndicaux.

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Monsieur Gérard LECUIR	Monsieur Alain DEGRY
Monsieur Franck CORDIER	Monsieur Hubert TRANCART
Monsieur Olivier GENTY	Monsieur Yves BEAURAIN
Monsieur William BOUS	Monsieur Olivier HERNEQUE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents

Approuve :

La désignation des membres proposés ci-dessus, pour représenter à Communauté de Communes de la Picardie Verte au Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bresle (SMAB).

Désignation des représentants qui siégeront au Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR).

Pas de remarques particulières.

La Communauté de communes de la Picardie Verte doit désigner 4 délégués titulaires et 4 suppléants:

Délégués titulaires	
NOMS	Date de naissance
Madame Fabienne CUVELIER	28/12/1972
Monsieur Pascal VERBEKE	29/10/1970
Monsieur Philippe SMESSAERT	30/11/1962
Monsieur Jean-Pierre ESTIENNE	27/10/1945

Délégués suppléants	
NOMS	Date de naissance
Monsieur Jacques LARCHER	14/03/1952
Monsieur Thierry GILLES	21/11/1966
Monsieur Eric BELLANGER	25/03/1965
Monsieur Laurent DANIEL	05/10/1965

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE :

- La désignation ci-dessus des membres soit 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants, cités avant,

AUTORISE :

- Madame la Présidente à signer tout document relatif à cette affaire.

Délégation du Droit de Prémption Urbain à la commune de CAMPEAUX.

Pas de remarques particulières.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- D'autoriser la Présidente de la Communauté de Communes de la Picardie verte à déléguer le droit de préemption urbain à la commune de Campeaux pour l'aliénation du bien cadastré section D 218 sis rue de Gournay (Courcelles Nord).
- De donner pouvoir à la Présidente de la Communauté de Communes pour la mise en œuvre de la présente décision.

AUTORISE :

- La Présidente à signer tout document relatif à cette affaire.

Une copie de cette délibération sera adressée au Préfet du Département de l'Oise.

L'Ordre du Jour étant épuisé,

la séance est levée à 22h45.